

110 DESCRIPTION.
des sieges du bailliage Chartrain
iadic Comté, depuis erigée en
Eſtā Duché par le Røy François i.

pes L'eglise d'Eſtampes fut dediee
par à nostre Dame à cause de l'acte
qui abominable, d'vn meschant
fut.. rigeē ioueur, lequel ayant en ce lieu
en Du blasphemé le nom de la bienheu
cht. reuse vierge fut miraculeusement
 puny sur l'heure, Et en memoire
 de ce miracle l'Eglise fondee en
 l'honneur de nostre Dame, qui
 est vn college de Chanoines.

Dourdan, Espernō, Chasteau
en Thymerais, & Nogent le Roy
sont encor de l'ancienne contri-
bution du païs Chartrain.

D V P A I S D V N O I S E T D E
la ville de Chasteaudun.

L E Dunois est vne region
lou contree en la Gaule Cel-
tique, ayant enuiron dix lieues
d'e-

DE LA FRANCE. III

d'estendue, en son trauers & lar-geur: mais la longueurn'est pas si grande. Ce païs est maintenant dubailliage de Blois, fort fecond & fertil.

La ville Capitale est Chasteaudū ancienement dicte Ru-be-claire, comme qui diroit *vrbs clara*, parce qu'elle est en lieu e-minent, où de loin on la peut clairement voir.

Ceste ville est le siege de la Iu-stice du Comté Dunois ayant soubz soy cinq chastelenies sça-voir Montigni, le Gannelon, Court Allain, Moulitard, Les-clers, & Rebetan, & autres iuris-dictions inferieures.

Il y a plus de 1000. ans qu'il ya des Comtes à Chasteaudun. C'e-stoit jadis vn Euesché.

Les faux-bourgs de Chasteau dun sont plus grands de beau-coup que la ville, il y a aussi 12.

Chas-teau-dū an-ciéne-ment Eues-ché.

Eglises.

Les habitans de ce païs sont de bon esprit, aigus & subtils, & qui entendent à demi mot, & sont de peu de langage. Parquoy l'on dict en commun proverbe, il est de Chasteaudun, il entend à demi mot.

*Chose
mer-
veil-
leuse
d'un
lac.*

Au païs Dunoys est vn lac ou estang, ayant deux grandes lieües de long, & deux cents cinquante pas de large, l'eau duquel iadis estant eschaufee (lors que Childebert & sa femme furent faictz mourir par venin) bouilloyt tellement qu'elle ietta à bord vne grande quâtité de poisson tout cuit.

La Conuye, petite riuiere passant par ce païs, prend son origine en la forest d'Orleans, pres Artenay; Et est chose admirable que jamais ne se desborde, ny ne se trouble pour aucune pluye, ains

ains plus tost s'accroist au chaud
de l'Esté. Et s'il aduiét quelques
fois qu'elle se desborde plus que
de coustume, les habitans se tien-
nent pour tous assurez de peste
en l'autonne, & l'année ensuiu-
te de famine.

DE LA VILLE ET CHAS-
teau Royal de Bloys.

CESTE ville est fort ancien-
ne, & est situee sur Loire,
partie en Coline & Rocher, par-
tie en planure: Le terroir d'alent-
tour est plaisir & fertil en bleds,
tres-bôs vins, fructs, bois, fon-
taines, riuieres, & estangs, & vn
air fort salubre.

Ceste ville est la demeure des
Rois de France, & où ils sont or-
dinairement nourris. Elle par-
ticipe de la Beaulce & de la So-

114 DESCRIPTION.
loigne.

Le chasteau de Bloys assis sur
vn Roc, & separé de la ville, fut
faict bastir par vn apellé Gelon,
cousin de Rollo ou Roul i. Duc
de Normandie. Et en fut le pre-
mier Seigneur & Comte, icelui
Gelon.

Il y a deux Eglises Collegiales
à Bloys, l'vne dedice à S. Sau-
ueur, situee en la cour du Cha-
steau, l'autre de S. Iacques sise en
la ville.

Il y a aussi deux Abbayes, l'u-
ne des. Lomer bastie l'an 927.
par Raoul Duc de Bourgogne.
L'Autre se nomme de Bourgmo-
yen, dont ie n'ay trouuai la fon-
dation, ni des autres Eglises pa-
rochiales, & chapelles, en bon
nombre.

L'antiquité de Blois est re-
marquée à cause des aqueducts,
lesquels sont si grāds & tellement

spa-

DE LA FRANCE. 115

spatieux , qu'en d'aucuns endroits ils sont de largeur & hauteur si grande, que trois hommes à cheual y pourroint aisement aller, & sont comme grâdes caues & grosses vaultees.

Pierre
De la ville de Blois estoit ce
bon Pierre l'Hermitte autheur
du chapellet lequel ayant fait
le voyage de la terre sainte, fut
cause de ceste grande croisade
& expedition, par le moyen de
laquelle fut le païs de Pallestine
recoûré, & conquis par les Chré-
tiens, l'an 1096. l'armee estoit de
six cents mille hommes.

Environ deux lieues de Blois
est vne place nommee Orcheze,
en latin *horreum Cæsaris*, c'est à dire
le grenier de Cesar, duquel, il se
seruoit pour la nourriture de ses
soldats, & d'où il faisoit venir ses
provisions. On void encor en ce
lieu des ruines de plusieurs

116 DESCRIPTION
beaux édifices, arcades & murail-
les de merueilleuse espesceur.

L'estédue de la iurisdiction de
Bloys s'estend plus de 40. lieues
de l'og, ayat 17. villes qui lui sont
subiects en primitue jurisdiccion
ou par appel, ayant six cents grâ-
des paroisses, desquelles la ville
de Bloys est le chef. Iadis les Cō-
tes auoient priuilege d'y faire for-
ger monnoye.

Henry de Lorraine Duc de
Guise fut occis à Bloys l'an 1588.
le 22. iour de Nouembre, durant
les estats de France : le lédemain
y fut aussi tué le Cardinal de Gui-
se son frere.

FON-



FONDATION DU
CHASTEAU ROYAL DE
Chambord.

L'Echasteau Royal de Chambord, pres Bloys, fut faict bastir par le Roy Fran^cois 1. du nom. Ce Chasteau est des plus admirables, qu'on puisse voir: & si subtilement basti, qu'il est presque impossible d'en imiter le modelle, l'escalier de ce chasteau est aussi beau qu'on pourroit voir, par lequel grand nombre de personnes peuvent monter & descendre sans s'entreuoir, l'un costé etant desrobé de l'autre.

Entre vne infinité de choses remarquables, qui seruent d'embellissement & d'ornement à ce magnifique chasteau , est vne
allee

allee aubout d'vn des jardins, nommé de la Roine, laquelle à six toises de large, embellie de quatre rangs d'ormeaux, plantez à six pieds l'un de l'autre: y en ayant jusques au nombre de six mil plantez en ligne droite. Et contient ladicté allee en uirondemie lieue de long.

DU PAYS VENDOSMOIS.

LE païs & Duché Vendosmois, dict en latin *Vindocinū* iadis dependant du Royaume Orleannois, & depuis assujetti aux Ducs d'Anjou, prend son nom de la principale ville d'icelui, dicté Vendosme, qui n'estoit iadis qu'un chasteau, situé sur la riuiere du Loir, le Vendosmois a pour limites la Beauce à l'Orient, l'Anjou à l'Occident,

le